

# Le divan et le droit : imputations, aveux et démentis de motifs refoulés à la lumière de l'enquête juridique

Jean-Baptiste Lamarche

## Résumé

*Alors que les théories scientifiques demeurent généralement inconnues ou méconnues du profane, la psychanalyse a rejoint un large auditoire. En outre, ce dernier a souvent repris pour son propre compte, jusque dans la conduite de la vie quotidienne, différentes théories analytiques. La diffusion de la psychanalyse a donc été aussi profonde que large. Ce phénomène remarquable peut être éclairé en abordant l'usage pratique des théories analytiques. Il est ainsi possible, comme Freud le suggère dans son Introduction à la psychanalyse, de rapprocher les enquêtes sur les motifs refoulés (développées par la psychanalyse) des enquêtes juridiques. Précisé et modifié, ce rapprochement éclaire les particularités de la diffusion de la psychanalyse en faisant ressortir son accord avec certaines des manières de penser et d'agir particulières aux sociétés démocratiques contemporaines.*

La psychanalyse a connu, dans plusieurs sociétés occidentales, une diffusion remarquable<sup>1</sup>. Cette diffusion fut très large, en ce sens que la psychanalyse s'est propagée dans des sphères d'activités variées : psychothérapies, psychiatrie, littérature, sciences sociales, etc. Elle n'eut pas qu'une diffusion théorique, puisqu'elle servit également de guide à différentes pratiques. C'est, bien sûr, le cas dans plusieurs des sphères d'activités spécialisées où la psychanalyse s'est répandue. C'est aussi le cas dans plusieurs situations non spécialisées de la vie quotidienne. On s'y est souvent servi de la psychanalyse – et notamment d'une des théories au centre de son système théorique, celle du refoulement – comme d'un guide permettant d'orienter sa conduite, en éclairant des situations apparaissant d'abord comme obscures. Ces usages pratiques, dans certains milieux des sociétés démocratiques contemporaines, furent très répandus. Lionel Trilling, un observateur bien placé du phénomène – en tant qu'homme de lettres new-yorkais appartenant à un milieu qui s'était passionné pour la psychanalyse –, notait l'am-

pleur de cette utilisation quotidienne non spécialisée, lorsqu'il écrivait, en 1955, que la psychanalyse était devenue l'argot de notre culture (« the slang of our culture »)<sup>2</sup>.

Les usages pratiques des théories psychologiques, comme le fait remarquer Gladys Swain, constituent des indicateurs importants de la *profondeur* de leur enracinement. De la sorte, les usages pratiques de la psychanalyse montrent que cette théorie n'appartenait plus tant, chez plusieurs, à l'univers des jeux de l'intelligence, cet « univers incertain, multiple et contradictoire du *conçu* », mais qu'elle s'inscrivait plutôt « dans le *perçu* » et par-là, cessait d'être « une idée parmi d'autres sur la folie pour devenir l'idée ouvrant concrètement la folie, la donnant à voir, informant secrètement à sa source le regard porté sur l'aliéné – socle invisible d'un rapport vivant<sup>3</sup> ». La psychanalyse a coloré non seulement nos conceptions réfléchies, mais encore, bien plus profondément, notre perception spontanée du monde. Comme le remarque Freud, la psychanalyse « ne se laisse pas manier aussi aisément que des lunettes qu'on chausse pour lire et qu'on enlève pour aller se promener<sup>4</sup> ». Autrement dit, les théories proposées par la psychanalyse ne furent pas tant perçues comme des théories – des énoncés visant à décrire et expliquer différents phénomènes – que comme des éléments du monde naturel. Durant les années 1960, Peter L. Berger observait que plusieurs des affirmations centrales de la théorie psychanalytique, dans différents milieux cultivés des États-Unis, en étaient venues à appartenir « à ces affirmations au sujet de la nature de la réalité que chaque personne sensée, dans une société, croit naturelles<sup>5</sup> ».

Par ces différentes caractéristiques – largeur et profondeur – la diffusion de la psychanalyse se distingue de la diffusion de la plupart des théories scientifiques. En effet, ces dernières demeurent pour la plupart inconnues ou méconnues des profanes<sup>6</sup>. Par le fait même, l'étude historique de la psychanalyse, lorsqu'elle est réalisée dans le cadre étroit de l'histoire des sciences, ne permet pas de décrire les caractéristiques distinctives de cette diffusion. Plus précisément, cette approche ne permet de les décrire que d'une manière négative, comme des appauvrissements engendrés par les simplifications, les incompréhensions et les résistances du sens commun<sup>7</sup>. La diffusion de la psychanalyse est ainsi souvent réduite, comme le fait justement remarquer Alain Ehrenberg, à « la transformation de l'or freudien en plomb d'une vague culture psychologique<sup>8</sup> ». Ce raccourci est d'autant plus étonnant que les remises en question de la scientificité de la psychanalyse se sont multipliées<sup>9</sup>.

Il est possible d'expliquer les caractéristiques particulières de cette diffusion en abordant cette dernière autrement, à partir de comparaisons avec

d'autres pratiques et institutions sociales. C'est la fécondité d'un tel élargissement de l'enquête que nous tenterons ici d'illustrer, en approfondissant la comparaison que propose Freud dans *Introduction à la psychanalyse* entre « la psychanalyse et une introduction judiciaire<sup>10</sup> ». Avec la démarche développée ici, nous espérons démontrer que si l'on doit effectivement décrire la psychanalyse comme un discours visant des objectifs théoriques – décrire et expliquer adéquatement certains phénomènes –, il est tout autant nécessaire de voir qu'elle fut aussi réglée par des critères qui sont loin d'être emblématiques de l'institution scientifique. Les particularités de la diffusion de la psychanalyse ne deviennent intelligibles que lorsqu'on envisage la pluralité des critères qui gouvernèrent les différentes pratiques engendrées par la psychanalyse.

Dans un premier temps, nous présenterons le rapprochement proposé par Freud. Ensuite, nous l'approfondirons au moyen de l'examen d'une troisième pratique – l'imputation et l'aveu de motifs « ordinaires ». Enfin, nous montrerons schématiquement en quoi cette comparaison élargie permet d'éclairer les particularités de la diffusion de la psychanalyse dans les sociétés contemporaines.

### **La crédibilité des aveux et des dénégations dans la psychanalyse**

La remarque de Freud que nous tenterons ici d'approfondir porte sur les aveux et les dénégations de motifs refoulés. Rappelons-le, selon la théorie freudienne, les motifs refoulés sont les intentions qui s'expriment dans des actions « symptomatiques », lesquelles révèlent en l'exprimant un motif refoulé. Les motifs refoulés constituent les raisons réelles de ces actions. Les motifs refoulés ne sont « pas seulement des processus que la conscience ne perçoit pas au moment où ils ont lieu, mais des processus qu'elle ne peut pas percevoir, parce que quelque chose s'oppose à ce qu'elle le fasse. Ce ne sont pas seulement des processus inconnus, mais des processus que le sujet ne "veut pas connaître" et qui ne réussissent à se faire connaître que par des voies détournées et sous une forme déguisée qui les rend plus ou moins méconnaissables<sup>11</sup> ». Le motif refoulé d'une action, c'est donc le motif refoulé qui s'y exprime *en dépit* de cette tentative de dissimulation. Par cette expression, il fait simultanément apparaître le motif « officiel » comme un prétexte, une « rationalisation ».

La théorie du refoulement a rencontré plusieurs critiques épistémologiques. L'une d'elles porte sur une asymétrie présente dans l'évaluation de la validité des interprétations des motifs refoulés. Si les motifs refou-



lés se manifestent dans certaines actions « sous une forme déguisée » qui les rend « méconnaissables », la théorie analytique se présente comme une théorie permettant de les démasquer, c'est-à-dire de restituer leur sens en les interprétant. L'auteur d'une action peut, lorsqu'on lui présente une telle interprétation du motif refoulé de cette action (*en faisant ceci, vous avez en réalité voulu faire cela*), l'accepter ou la refuser. Il peut l'accepter en avouant le motif en question ou la refuser en démentant que le motif refoulé qu'on lui impute soit bien le sien. Or, il existe, nous disent les critiques, une asymétrie dans les interprétations que l'analyste fait de ces réactions. L'acceptation d'une interprétation par le principal intéressé – son aveu – est censée confirmer la validité de cette interprétation. Le refus de cette même interprétation par le principal intéressé – son démenti – ne permettrait pas, par contre, de la réfuter. Qui plus est, ce démenti la prouverait tout autant, mais d'une autre manière. Le fait que quelqu'un dise : « Non, ce n'est pas là le sens (jusqu'ici refoulé) de mes actes. », lorsqu'on lui propose une interprétation, est vu comme une preuve indirecte de son refoulement. Ce serait en raison de ce refoulement que cette personne démentirait le bien-fondé de cette interprétation. Autrement dit, affirment ces critiques, dont celle qui est énoncée par Karl Popper<sup>12</sup>, il n'est pas possible de réfuter une interprétation d'un motif refoulé. Plus largement, c'est la théorie du refoulement (et par-là, la psychanalyse elle-même, puisque cette théorie est située au cœur du système théorique de la psychanalyse<sup>13</sup>) qui serait confirmée quoi qu'il advienne.

C'est à cette critique que s'intéresse Freud dans un bref passage de *Introduction à la psychanalyse* dans lequel il met en scène un dialogue avec son lecteur. Dans la première partie de cette prolepse, il énonce la critique à laquelle il répond dans un second paragraphe :

Cette fois, vous croyez me tenir. Voilà donc votre technique, vous entends-je dire. Lorsqu'une personne ayant commis un lapsus dit à ce propos quelque chose qui vous convient, vous déclarez qu'elle est la suprême et décisive autorité : « Il le dit bien lui-même ! » Mais si ce que dit la personne interrogée ne vous convient pas, vous prétendez aussitôt que son explication n'a aucune valeur, qu'il n'y a pas à y ajouter foi.

Ceci est dans l'ordre des choses. Mais je puis vous présenter un cas analogue où les choses se passent d'une façon tout aussi extraordinaire. Lorsqu'un prévenu avoue son délit, le juge croit à son aveu; mais lorsqu'il le nie, le juge ne le croit pas<sup>14</sup>.



## Une comparaison à élargir

Tout judicieux qu'il soit, ce rapprochement entre la psychanalyse et le droit nous plonge d'abord dans l'embarras. Où peut-il mener l'enquête historique? Quelles lumières permet-il de jeter sur la psychanalyse et sa diffusion? Les limites de ce rapprochement sautent en effet aux yeux. Dans les sociétés démocratiques contemporaines, le droit est une institution centralisée, étatisée, clairement définie – une institution « cristallisée », pour parler comme Émile Durkheim<sup>15</sup>. Les sanctions qu'elle met œuvre, bien déterminées, « ne peuvent être administrées que par des corps définis et constitués<sup>16</sup> ». En comparaison, l'imputation de motifs refoulés est une pratique beaucoup plus diffuse, aussi bien du point de vue de la nature des sanctions (positives et négatives) qu'elle entraîne que du point de vue de l'identité des descripteurs légitimes. Si tout un chacun peut avouer et démentir des motifs refoulés, l'identité des personnes habilitées à en imputer à autrui est par contre incertaine, sujette à un débat incessant entre les divers héritiers de Freud. Cette habilitation requiert-elle une formation formelle? Si oui, laquelle? Plusieurs de ces héritiers, organisés en corporations rivales, prétendent à ce qu'on pourrait appeler le « monopole de l'imputation légitime de motifs refoulés », sans disposer toutefois des moyens – épistémiques ou juridiques – d'imposer cette prétention. Au-delà même de ces rivalités professionnelles entre virtuoses de l'interprétation des motifs refoulés, des groupes indistincts d'amateurs – comme nous l'avons entrevu en introduction – s'en imputent couramment. Comme l'écrit Philip Rieff, la société démocratique où se répand la psychanalyse est une société où chacun peut, jusqu'à un certain point, prêter des refoulements à autrui et où, à l'inverse, personne ne peut prétendre être complètement guéri des refoulements<sup>17</sup>. Les sanctions (positives et négatives) provoquées par les imputations et aveux de motifs refoulés sont également beaucoup plus diffuses que celles (clairement énoncées) qui sont décidées dans le contexte juridique. Nous reviendrons sur cette dernière question.

En raison de ces différences de taille, le rapprochement entre la psychanalyse et le droit apparaît d'abord inapte à éclairer notre problème. Pourtant, il est possible de développer la remarque perspicace de Freud en étendant la comparaison qu'il propose. Plus précisément, il est possible de rapprocher la pratique au cœur de la psychanalyse (l'interprétation des motifs refoulés), d'une troisième pratique – celle-ci quotidienne et non spécialisée –, l'interprétation de motifs non refoulés, motifs que, par commodité, nous appellerons ici « ordinaires » (et qui ne sont pas nécessairement « conscients<sup>18</sup> »).

Comment décrire ces pratiques? On peut être porté à penser que lorsqu'on veut connaître les intentions d'une personne, c'est avant tout « dans » son esprit qu'il faut les chercher, et que, par conséquent, les aveux sincères de motifs – les récits de l'action à la première personne grammaticale – jouissent d'une autorité épistémique, qu'ils sont nécessairement plus fiables que les imputations de motifs – les récits de l'action à la troisième personne grammaticale. Contre cette conception cartésienne, Elizabeth Anscombe montre que connaître l'intention d'une action, ce n'est le plus souvent rien d'autre que décrire dans son contexte historique cette même action, puisque le divorce entre l'intention et l'action ne peut constituer qu'une exception<sup>19</sup>. Si ce n'était pas le cas, si le lien entre l'intention et l'action n'était qu'accidentel, rien ne nous permettrait de distinguer le concept de l'intention de celui du simple souhait. Décrire les motifs d'une action, c'est donc procéder à une négociation entre les aveux et les imputations de motifs, entre les récits de l'action à la première, deuxième et troisième personne.

La dimension *publique* du motif – le fait qu'il ne puisse pas être décrit comme un événement se manifestant devant le seul « regard intérieur » de la conscience – apparaît en particulier dans les actions propres aux êtres humains, les actions qui ne sauraient exister sans les formes de descriptions offertes par le langage<sup>20</sup>. C'est d'ailleurs par l'apprentissage de ces formes de description que nous apprenons ce que sont les motifs. Cet apprentissage est immanquablement lié, comme l'a souligné Charles W. Mills, à l'apprentissage de différentes normes sociales :

*Genetically, motives are imputed by others before they are avowed by self. The mother controls the child: "Do not do that, it is greedy." Not only does the child learn what to do, what not to do, but he is given standardized motives which promote prescribed actions and dissuade those proscribed. Along with rules and norms of action for various situations, we learn vocabularies of motives appropriate to them. These are the motives we shall use, since they are a part of our language and components of our behavior<sup>21</sup>.*

Ces vocabulaires de motifs autorisent des usages variés. Donner un motif, note Anscombe, revient à dire : « Voyons l'action sous cet éclairage<sup>22</sup>. » La même action autorise donc des descriptions différentes : certaines sont flatteuses, d'autres pas<sup>23</sup>. Très souvent, la description des motifs d'une action donne lieu à des désaccords et fait l'objet de débats.

Ces débats ne sont pas toujours tranchés en demandant l'opinion du principal intéressé, qui ne dispose pas, sur cette question, d'une autorité de principe. D'une part, comme nous l'avons entrevu, les motifs ne sont



pas que des événements « intérieurs » privés, accessibles aux seuls auteurs des actions. Albert Ogien et Louis Quéré remarquent à ce propos que « la capacité de déchiffrer les raisons des conduites individuelles tient à ce que les intentions qu'elles risquent d'exprimer possèdent une dimension collective<sup>24</sup> ». D'autre part, la bonne foi du principal intéressé est susceptible d'être remise en question, puisqu'il est – précisément – intéressé par le résultat du débat. En effet, comme les motifs impliquent nécessairement des normes sociales, l'aveu et l'imputation de motifs impliquent nécessairement des sanctions, positives ou négatives : des éloges, des désapprobations, des plaisanteries, des éloignements ou des rapprochements, des mutismes, etc. Comme nous savons que ces conséquences possibles sont anticipées par les gens qui avouent des motifs, nous sommes portés à accorder davantage foi à certains aveux qu'à d'autres. Michel de Montaigne attirait déjà l'attention sur cette asymétrie lorsqu'il observait : « On ne parle jamais de soi sans dommage : les accusations que l'on porte contre soi-même sont toujours amplifiées, et les louanges mises en doute<sup>25</sup>. » Autrement dit, c'est en raison de l'anticipation de ces conséquences pratiques que nous retrouvons, dans la description des motifs ordinaires, la même asymétrie constatée dans l'enquête juridique et la psychanalyse<sup>26</sup>.

En somme, l'enquête juridique constitue une forme spécialisée et réfléchie d'une activité présente d'une manière diffuse et spontanée dans les mœurs. Le système judiciaire manifeste ici, d'une façon particulièrement claire, comme c'est souvent le cas, des aspects fondamentaux de la vie sociale. Par le fait même, la comparaison proposée par Freud peut être largement étendue. Alasdair MacIntyre fait justement remarquer :

*[...] in ordinary attributions of motive and intention we find exactly the same tendency to treat avowals as confirming but denials as not necessarily overthrowing our interpretations that we find in the psychoanalyst's treatment of the patient's response to his interpretations. Those who have criticized Freud and his followers for acting thus have missed this link between the treatment of unconscious motives in ordinary speech and their treatment by Freud<sup>27</sup>.*

Cette comparaison étendue, croyons-nous, est fructueuse pour l'histoire de la psychanalyse. Elle rend possible une meilleure compréhension des caractéristiques particulières de la diffusion de la psychanalyse. Il est en effet possible de décrire ce dernier processus dans le contexte plus large de l'évolution des vocabulaires de motifs.



## La psychanalyse comme innovation dans le jeu de description des motifs

Si on retrouve des vocabulaires de motifs dans toute société, la nature particulière de ceux-ci varie historiquement. Comme la description de l'action implique des évaluations éthiques, les vocabulaires de motifs changent en même temps que les systèmes de valeurs<sup>28</sup>. Par exemple, la montée à l'époque moderne d'une éthique protestante valorisant la frugalité et l'épargne a été accompagnée par une telle évolution<sup>29</sup>. Des termes utilisés pour décrire l'action motivée par le profit, jusque-là chargés d'une connotation négative, furent alors utilisés de manière à atténuer ou à neutraliser leurs implications réprobatrices.

L'émergence et la diffusion de la psychanalyse donnèrent lieu à une autre de ces transformations<sup>30</sup>. On pourrait penser que cette transformation consista en un *affaiblissement*, que la psychanalyse s'opposa aux vocabulaires de motifs. Après tout, ces dernières, en soumettant tout un chacun aux imputations de motifs, les assujettit aux regards d'autrui et aux normes sociales, et par-là, à des exigences potentiellement culpabilisantes et pathogènes. À certains moments, c'est bien une telle critique que Freud sembla énoncer. Ainsi il écrivait à un moment que l'auteur d'une action jouit d'une « suprême et décisive autorité<sup>31</sup> » lorsqu'il s'agit de déterminer la nature du motif de cette action. En cela, il s'accordait avec les tenants modernes de différents imaginaires de l'intériorité, ces gens qui, parce qu'ils s'imaginent que le motif se produit dans les « profondeurs intérieures » de l'esprit, supposent par le fait même « qu'il ne s'offre, comme dit Charles Taylor, qu'à un mode d'exploration qui implique la position de la première personne<sup>32</sup> ». La perspective de l'auteur de l'action sur son motif serait donc nécessairement plus juste que celles qui sont offertes par des observateurs extérieurs<sup>33</sup>. Au moins depuis Jean-Jacques Rousseau, les récits à la troisième personne ont ainsi été accusés de méconnaître une vie intérieure que seuls les récits à la première personne permettraient d'exprimer fidèlement.

La position de Freud apparaît toutefois différente lorsqu'on envisage aussi sa *pratique*. En effet, comme nous l'avons vu, la théorie du refoulement permet de douter de la sincérité des aveux et démentis de l'auteur d'une action, même lorsque celui-ci croit être sincère. De cette manière particulière, Freud accordait donc aussi une place aux récits de l'action à la troisième personne.

Ainsi l'invention de Freud a entraîné non pas un *affaiblissement*, mais un *enrichissement* de la grammaire des motifs. Aux motifs « ordinaires » s'ajoutèrent les motifs refoulés, puisque Freud a montré à son auditoire

comment « incorporer » la description des actions et motifs refoulés au jeu de la description des motifs. Par exemple, dans *L'interprétation des rêves*, un ouvrage destiné à un large auditoire, Freud avouait à ses lecteurs des désirs refoulés, désirs qu'il présentait comme socialement inavouables. Il avouait ainsi s'être « vengé en rêve » de son ami Otto, de lui avoir reproché sa « légèreté » et d'avoir de cette façon tenté de se « disculper » de ses accusations<sup>34</sup>. Dans son commentaire de ces passages, Alexander Welsh démontre qu'il faut regarder ici ce que Freud faisait aussi bien que ce qu'il disait faire : alors même que Freud affirmait que les désirs refoulés étaient socialement *inavouables*, il en *avouait* à ses lecteurs. En accomplissant ce paradoxe pragmatique, Freud présentait ces désirs refoulés d'une manière telle qu'ils apparaissent excusables (en tant que désirs involontaires et non préjudiciables), voire honorables (puisque leur aveu dénotait l'authenticité, la maturité et le courage devant la réprobation sociale)<sup>35</sup>. Lorsque Freud affirmait que ces désirs étaient inavouables, il faisait de l'ironie : ses désirs n'étaient pas inavouables en droit, mais en fait, pour les représentants d'une morale qu'il trouvait, pour sa part, archaïque. Autrement dit, Freud – à l'instar des protestants de l'ère moderne, ces autres innovateurs dans le jeu des vocabulaires de motifs – utilisait des termes exprimant la désapprobation de manière à les neutraliser.

Les lecteurs de Freud ont donc appris de lui que l'aveu de motifs refoulés est, dans ce jeu d'échange de motifs, une pratique très souple, qui est loin de devoir nécessairement entraîner des sanctions sociales préjudiciables. L'aveu de motifs, qui, depuis la perspective d'un système de valeurs « traditionnel », apparaissent clairement comme dégradants, est plutôt, depuis une perspective individualiste qui place l'autonomie et l'authenticité très haut dans l'échelle des valeurs, la marque d'une certaine vertu stoïque, « une sorte d'héroïsme de l'incroyance, une satisfaction spirituelle profonde à l'idée qu'on fait face à la vérité des choses, si sombre et peu consolante soit-elle<sup>36</sup> ». Dans le cas qui nous occupe, les lecteurs de Freud ont aisément pu comprendre la satisfaction qu'on peut retirer à l'idée qu'on fait face à sa vérité, à sa propre nature. C'est « par amour de la vérité », écrivait Freud à Jung, qu'on peut « surmonter ses résistances intérieures<sup>37</sup> ». Le patient de la cure analytique réussie, écrivait-il ailleurs, « a su, après avoir lutté contre lui-même, s'élever vers la vérité<sup>38</sup> ». De cette manière, le jeu d'aveu et d'imputation de motifs refoulés devient « viable ». Il trouve des joueurs pour chacune des « positions » requises par le jeu : il peut être tout aussi avantageux d'être dans la position de celui qui avoue des motifs refoulés que dans celle de celui qui dément le bien-fondé des motifs refoulés qu'on lui impute, ne serait-ce que parce que ce dernier peut parfois apparaître comme un être



inauthentique. Une personne dont les raisons d'agir sont refoulées, et qui, de plus, refuse d'admettre ces raisons lorsqu'on les lui présente, est une personne qui risque d'apparaître comme un être qui dissimule et *se* dissimule sa vraie nature. Ces jugements sur l'authenticité sont nécessairement impliqués dans les imputations et aveux de motifs refoulés puisqu'ils sont impliqués dans la théorie même du refoulement. Trilling fait remarquer ceci :

Une profonde inauthenticité de la vie mentale est impliquée par la nature même de la névrose, qui constitue un substitut déguisé d'autre chose. La psychanalyse parle de la souffrance ou du désordre de la névrose comme d'une « gratification de substitution » – que peut-il y avoir de plus inauthentique qu'une tendance orientée vers le plaisir accédant à la conscience en se faisant passer pour son contraire? La névrose est une duperie digne de Tartuffe qu'exerce une partie de l'esprit sur une autre<sup>39</sup>.

Évidemment, cette remarque s'applique tout aussi bien au simple lapsus qu'à la névrose : tout refoulement, aussi petit soit-il, constitue une telle duperie. Distinguer les motifs avoués par l'auteur d'une action des motifs refoulés ayant réellement produit cette même action, c'est le décrire comme ayant, devant la pression du regard social, agi en se mentant à lui-même. Par cette dimension éthique inhérente à la théorie du refoulement, la psychanalyse appartient à l'émergence historique d'un imaginaire de l'expression de la voix intérieure<sup>40</sup>. Si l'imputation et l'aveu de motifs refoulés ont été et sont encore une question cruciale pour tant de contemporains, c'est aussi parce que celle-ci est liée à des valeurs auxquelles ils attachent une importance primordiale<sup>41</sup>.

### **L'imputation et l'aveu de motifs refoulés, des pratiques informulées**

Le divorce entre ce que Freud faisait et ce qu'il disait faire, dans ces aveux, est révélateur : il montre que les lecteurs de Freud ont appris de lui non seulement un savoir théorique explicite, mais aussi, et pour ainsi dire en le voyant faire, un savoir pratique informulé permettant l'emploi de la théorie du refoulement dans différentes situations. Nous pourrions dire, pour reprendre ici une image proposée par Wittgenstein, que l'aveu de Freud constitua non seulement un « coup dans une partie », mais aussi un « paradigme pour les coups à venir<sup>42</sup> ». Ce savoir pratique, tout porte à penser qu'il s'est diffusé de la même manière, soit par démonstration pratique. Les lecteurs de Freud ont pu utiliser le savoir informulé qui s'était exercé dans les aveux de Freud pour leur compte, afin de décrire et de com-



prendre les actions qu'ils rencontraient dans leur propre vie. Ce faisant, ils ont eux-mêmes offert, à d'autres gens, qui pouvaient pour leur part ignorer jusqu'au nom de Freud, un modèle pratique d'utilisation de la théorie du refoulement.

En cela, les innombrables héritiers de Freud ne se distinguent pas des participants du jeu « ordinaire » de la description des motifs. En effet, c'est sans y prendre garde que l'on apprend ce jeu, bien avant d'avoir acquis la capacité de délibérer d'une manière réfléchie. Par la suite, c'est le plus souvent de la même manière implicite que chacun approfondit sa compréhension des motifs « ordinaires ». En général, comme le dit Aristote, on ne délibère pas sur une habileté déjà acquise<sup>43</sup>. Cette compréhension des motifs s'approfondit avec l'expérience sociale de chaque individu, par la rencontre de situations variées. De même, dans la société où il s'est diffusé, le concept de refoulement s'approfondit également avec l'expérience sociale de chacun. Les gens ne saisissent pleinement la nature des refoulements que lorsqu'ils ont pris l'habitude d'agir dans certaines situations – situations où ils rencontrent des comportements inattendus, des échecs, des désaccords, etc.<sup>44</sup> – au moyen d'interprétations psychanalytiques.

Si les règles qui gouvernèrent concrètement ces usages furent peu formulées, et pouvaient difficilement l'être, cela tient aussi au fait que les jugements sur l'authenticité et l'autonomie des uns et des autres pouvaient malaisément se manifester *en tant que jugements*. La séduction exercée par les aveux de Freud reposait en bonne partie sur ces sous-entendus : c'est parce qu'ils ne formulaient pas les normes sociales individualistes sur lesquelles ils s'appuyaient que ces aveux pouvaient apparaître comme étant situés au-delà des normes sociales et, à ce titre, comme des modèles particulièrement exemplaires d'authenticité et d'autonomie. Cette situation n'a rien d'extraordinaire, puisque l'« informulation » relevée ici chez Freud – les normes sociales individualistes qui n'apparaissent ni comme des normes sociales, ni comme des exigences éthiques – est en fait présente chez bon nombre des tenants de l'individualisme<sup>45</sup>.

## Retour sur la diffusion de la psychanalyse

En résumé, nous pouvons dire que l'approfondissement de la comparaison proposée par Freud permet d'abord de comprendre que les normes qui gouvernent l'utilisation pratique de la théorie du refoulement comprennent non seulement des critères réfléchis, énoncés sous une forme théorique, mais aussi des accord apparus dans l'action. Avec ses aveux de désirs refoulés, Freud montre sans le vouloir que son œuvre se déploie dans ce

monde de l'action – plus précisément de l'action instituée par le langage<sup>46</sup>.

Cet aperçu permet également de mieux comprendre la largeur et la profondeur de la diffusion de la psychanalyse dans la société contemporaine en éclairant la pertinence, l'utilité et l'aisance des utilisations pratiques de la théorie psychanalytique. La *pertinence*, d'abord, puisque l'utilisation de la psychanalyse dans le jeu d'imputations et d'aveux de motifs permettait implicitement d'évaluer la conformité des actions – les siennes comme celles d'autrui – avec différentes valeurs individualistes primordiales (autonomie, authenticité). L'*utilité*, ensuite, parce qu'elle fournissait ainsi, nous pouvons l'entrevoir, un idiome permettant aux contemporains de se demander et de se rendre des comptes les uns aux autres. Les groupes sociaux modernistes, enclins à rejeter des règles d'interactions traditionnelles jugées contraires au respect de l'intégrité de l'individu, se bricolaient, au XX<sup>e</sup> siècle, de nouvelles règles d'interactions plus conformes à leurs valeurs. Ces dernières étaient appliquées par un nombre croissant de gens dans un nombre croissant de sphères d'activité<sup>47</sup>. La psychanalyse offrait aux membres de ces groupes modernistes un idiome qui leur permettait de négocier leurs responsabilités mutuelles en invoquant des valeurs communes. L'*aisance*, enfin, puisque les usages de cet idiome s'appuyaient sur les capacités développées lors de la description de l'action, c'est-à-dire lors d'une pratique quotidienne commune à l'ensemble des membres de la société<sup>48</sup>.

La diffusion large et profonde de la psychanalyse fut donc amplement motivée. Une telle surdétermination n'allait pas de soi. En s'appuyant sur le jeu de description des motifs, l'imputation de motifs refoulés aurait pu apparaître comme contraire aux exigences individualistes. Après tout, comme nous l'avons mentionné, les récits à la troisième personne ont été accusés de méconnaître la vie intérieure des individus. Nous pouvons ici mesurer le génie de la théorie du refoulement : en présentant les motifs imputés comme s'étant *d'abord* manifestés (avant d'avoir été refoulés) dans le for intime des auteurs des actions, elle permettait de renouveler ces récits à la troisième personne. En concevant ainsi les récits de l'action à la troisième personne sur le modèle des récits de l'action à la première personne, cette théorie attribuait aux premiers l'autorité que les modernes accordent aux derniers. Autrement dit, la théorie du refoulement renouvelait la compréhension de la description des motifs en l'intégrant à un « imaginaire social »<sup>49</sup> individualiste : elle conférait à cette pratique commune un sens pleinement compatible avec la compréhension implicite du monde particulière aux contemporains.



## Notes

- 1 Sur cette diffusion, on se rapportera avant tout aux aperçus généraux très clairs dans Peter L. Berger, *Affrontés à la modernité. Réflexions sur la société, la politique, la religion*, Paris, Le centurion, 1980, p. 45-48; et Ernest Gellner, *La ruse de la déraison. Le mouvement psychanalytique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1990, p. 15-20. On trouve des aperçus et des éléments variés sur le phénomène dans toute une série de travaux, et notamment : Nathan G. Hale, *Freud and the Americans. The beginnings of psychoanalysis in the United States, 1876-1917*, New York, Oxford University Press, 1971; *id.*, *The Rise and Crisis of psychoanalysis in the United States. Freud and the Americans, 1917-1985*, New York, Oxford University Press, 1995; Eli Zaretsky, *Le Siècle de Freud. Une histoire sociale et culturelle de la psychanalyse*, Paris, Albin Michel, 2008; Sherry Turkle, *La France freudienne*, Paris, Grasset, 1982; John C. Burnham, *Paths into American Culture. Psychology, Medecine and Morals*, Philadelphie, Temple University Press, 1988, p. 96-112; Raymond Boudon, "The Freudian-Marxian-Structuralist (FMS) Movement in France: Variations on a Theme by Sherry Turkle," *La Revue Tocqueville*, vol. 2, n° 1 (1980), p. 5-25; David Shakow et David Rapaport, *The Influence of Freud on American Psychology*, Cleveland et New York, Meridian Books, 1968; Philip Manning, *Freud and American Sociology*, Malden, Mass., Polity Press, 2005.
- 2 Lionel Trilling, *Freud and the Crisis of Our Culture*, Boston, Beacon Press, 1955, p. 12.
- 3 Gladys Swain, *Dialogue avec l'insensé. Essais d'histoire de la psychiatrie*, Paris, Gallimard, 1994, p. 34. Elle ajoute : « Ce seuil passé, l'opinion ne compte plus, mais l'attitude. »
- 4 Sigmund Freud, *Nouvelles conférences d'introduction à la psychanalyse*, Paris, Gallimard, 1989, p. 204.
- 5 Berger, *op. cit.*, p. 47. Ainsi, « la mise en question de l'existence de l'inconscient dans une réunion d'Américains cultivés serait vraisemblablement un signe de dérangement mental comme le serait la mise en question de la théorie bacillaire de la maladie » (*ibid.*, p. 47-48).
- 6 La quantité massive d'informations scientifiques disponibles dans la société contemporaine va de pair avec une division du travail épistémique poussée, qui rend chacun ignorant de la plus grande partie des théories scientifiques existantes. Ce qui caractérise la « société scientifique », ce n'est pas le fait que chacun de ses membres connaît chacune de ces théories, mais plutôt le fait qu'il est porté à penser que les phénomènes naturels sont susceptibles d'être expliqués d'une manière scientifique.

Les théories scientifiques qui contredisent les dispositions du grand public sont encore moins susceptibles d'être assimilées; par conséquent, même des théories scientifiques notoires, parmi celles qui ont le plus de chance d'appartenir au ba-



gage culturel de ce qu'on aurait autrefois appelé l'honnête homme, demeurent encore profondément méconnues de lui. (C'est, par exemple, le cas de la théorie de la sélection naturelle. Cf. Gérald Bronner, « La résistance au darwinisme; croyances et raisonnements », *Revue française de sociologie*, vol. 48, n°3 (2007), p. 587-607).

- 7 Nous avons traité de cette approche historiographique dans « L'historicisation de la psychanalyse et le sociocentrisme du présent » (à paraître dans les *Cahiers d'histoire*).
- 8 Alain Ehrenberg, « Les guerres du sujet : Introduction », *Esprit*, n° 309 (novembre 2004), p. 80.
- 9 Cf., par exemple, Jacques Van Rillaer, *Les illusions de la psychanalyse*, Bruxelles, Mardaga, 1980; Adolf Grünbaum, *Les Fondements de la psychanalyse*, Paris, Presses universitaires de France, 1996; Malcolm MacMillan, *Freud Evaluated. The Complete Arc*, Cambridge (Mass.), MIT Press, 1997; Frank Cioffi, *Freud and the Question of Pseudoscience*, Chicago et La Salle (Illinois), Open Court, 1998.
- 10 Sigmund Freud, *Introduction à la psychanalyse*, Paris, Payot, 1965, p. 39.
- 11 Jacques Bouveresse, *Philosophie, mythologie et pseudo science. Wittgenstein lecteur de Freud*, Combas, Éditions de l'éclat, 1991, p. 35.
- 12 Karl Popper, *Conjectures et réfutations. La croissance du savoir scientifique*, Paris, Payot, 1985, ch. 1. Popper nuancera ultérieurement son jugement. Cf. Renée Bouveresse, « Une quête sans fin : le statut scientifique de la psychanalyse », dans Renée Bouveresse (dir.), *Popper et la science d'aujourd'hui*, Paris, Aubier, 1989, p. 343-376.
- 13 Plusieurs théories analytiques sont pour ainsi dire facultatives : il est possible pour un adepte de la psychanalyse d'y adhérer ou pas, sans remettre en question son adhésion à la psychanalyse. Par exemple, la théorie de l'envie du pénis (selon laquelle les femmes vivent comme une privation le fait de ne pas avoir de pénis) a facilement pu être abandonnée lorsqu'elle devint gênante. Sans la théorie du refoulement, il est par contre difficile de continuer à parler de psychanalyse. On lit encore couramment que Freud a « découvert l'inconscient ». En réalité, il a proposé, avec la théorie du refoulement, une théorie particulière, riche et complexe, de certains phénomènes inconscients. La théorie freudienne de l'inconscient provient de la théorie du refoulement. « Le refoulé est pour nous le prototype de l'inconscient », écrit Freud (*Essais de psychanalyse*, Paris, Payot, 1989, p. 225). Loin d'être facultative, la théorie du refoulement est centrale dans le système théorique, en ce sens qu'elle est logiquement impliquée dans toute une série de théories « périphériques ». On peut voir ces dernières comme autant d'utilisations particulières de la théorie du refoulement.
- 14 *Id.*, *Introduction à la psychanalyse, op. cit.*, p. 38. Précisons que nous nous tournons vers cette remarque parce qu'elle nous semble de nature à jeter une lumière sur notre problème historique. Nous n'envisagerons donc pas ici les

causes historiques qui ont amené Freud à l'énoncer, mais plutôt les raisons que l'on peut trouver à la reprendre et à la développer pour notre propre compte.

- 15 Émile Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion, 1988, p. 107.
  - 16 *Id.*, *Textes 2. Religion, morale, anomie*, Paris, Minuit, 1975, p. 278.
  - 17 Philip Rieff, *Freud. The Mind of the Moralizer*, New York, Doubleday & Company, 1961, p. 390.
  - 18 Rappelons ici que la théorie du refoulement vise en fait à décrire et expliquer seulement *certaines* des processus mentaux inconscients. Par le fait même, on peut dire que la description des motifs « ordinaires » comprend aussi la description de motifs inconscients. Sur ce point, voir Alasdair C. MacIntyre, *The Unconscious. A Conceptual Analysis*, Revised Edition, New York & Londres, Routledge, 2004, p. 74 et suiv.
  - 19 Gertrude Elizabeth Margaret Anscombe, *L'intention*, Paris, Gallimard, 2002.
  - 20 *Ibid.*, p. 148-151.
  - 21 Charles Wright Mills, "Situated Actions and Vocabularies of Motive," *American Sociological Review*, vol. 5, n<sup>o</sup> 6 (décembre 1940), p. 909. Dans cet article, Mills propose d'aborder les imputations et aveux de motifs non pas simplement comme des explications (correctes ou incorrectes) des actions dont ils prétendent rendre compte, mais comme des actions historiquement situées qui appellent elles-mêmes une explication. La fécondité de cette approche sociohistorique des motifs est discutée dans Danny Trom, « Grammaire de la mobilisation et vocabulaires de motifs », dans Daniel Cefai et Danny Trom (dir.), *Les formes de l'action collective. Mobilisation dans des arènes publiques*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2001, p. 99-134.
- Sur la participation de la description de l'action à un système de normes sociales, voir aussi Albert Ogien et Louis Quéré, *Le vocabulaire de la sociologie de l'action*, Paris, Ellipses, 2005, en particulier aux entrées « Description », « Formulation », « Intention » et « Motif ». Sur les évaluations éthiques nécessairement impliquées dans cette même description, voir Hilary Putnam, *Fait/valeur : la fin d'un dogme et autres essais*, Combas, Éditions de l'éclat, 2004, p. 42 et suiv.
- 22 Anscombe, *op. cit.*, p. 60. « Quant à savoir si l'éclairage sous lequel on place ses actions est véritable, ajoute-t-elle, c'est une question connue pour être très difficile. »
  - 23 Quentin Skinner, *Visions of Politics*, Volume 1, Regarding Method, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, p. 183 et suiv.
  - 24 Ogien et Quéré, *op. cit.*, p. 63.
  - 25 Michel de Montaigne, *Les Essais*, livre 3, trad. en français moderne par Guy de Pernon, Legeats, Pernon éditions, 2009, p. 173.
  - 26 Sur l'importance de l'anticipation de ces conséquences pratiques dans l'imputation et l'aveu de motifs, voir aussi Mills, *loc. cit.*



- 27 MacIntyre, *op. cit.*, p. 87-88.
- 28 Skinner, *op. cit.*, ch. 10; Mills, *loc. cit.*, p. 910 et suiv.
- 29 Cf. Skinner, *op. cit.*, p. 148 et suiv.
- 30 Mills, *loc. cit.*, p. 911-912, situe lui aussi l'émergence de la psychanalyse dans le contexte de l'évolution historique des vocabulaires des motifs. La manière dont il décrit cette situation est toutefois différente de celle ici proposée.
- 31 Freud, *Introduction à la psychanalyse*, *op. cit.*, p. 38. De même, il écrit un peu plus loin que « le sens d'un acte manqué n'admet pas le moindre doute lorsqu'il est donné par l'analysé lui-même » (*ibid.*, p. 39).
- 32 Charles Taylor, *Les Sources du moi. La formation de l'identité moderne*, Montréal, Boréal, 2003, p. 488. Cette perspective sur les motifs des actions est liée à l'idée plus large que, comme le dit Jacques Maritain, « la liberté, l'intériorité, l'esprit, résident essentiellement dans une opposition au non-moi, dans une rupture du *dedans* avec le *dehors* » (*Trois réformateurs. Luther – Descartes – Rousseau*, Nouvelle édition revue et augmentée, Paris, Plon, 1945, p. 66).
- 33 Vincent Descombes, « Un *dedans* derrière ce qui est le *dedans* », *Rue Descartes*, n° 43 (2004), p. 8-15, décrit clairement les particularités de la conception moderne de l'intériorité. Sur la primauté que les partisans de l'intériorité accordèrent au point de vue intérieur sur l'action, voir *id.*, Proust. *Philosophie du roman*, Paris, Minuit, 1987, p. 213 et suiv.; Bernard Williams, *Vérité et véracité. Essai de généalogie*, Paris, Gallimard, 2006, p. 208-221. Sur le développement historique de différents imaginaires de l'intériorité, voir notamment Taylor, *op. cit.*; Louis Dumont, *Homo aequalis. II. L'idéologie allemande. France-Allemagne et retour*, Paris, Gallimard, 1991, ch. 3-7; Robert N. Bellah, Richard Madsen, William M. Sullivan, Ann Swidler et Steven M. Tipton, *Habits of the Heart. Individualism and Commitment in American Life*, Berkeley, Los Angeles et Londres, University of California Press, 1985; Lionel Trilling, *Sincérité et authenticité*, Paris, Grasset, 1994; Pierre Pachet, *Les Baromètres de l'âme. Naissance du journal intime*, Paris, Hatier, 1990; Irène Théry, *La distinction de sexe. Une nouvelle approche de l'égalité*, Paris, Odile Jacob, 2007. Sur le rapport ambivalent des théories et pratiques de Freud à ces imaginaires, voir Bouveresse, *Philosophie, mythologie et pseudo science*, *op. cit.*; Gellner, *op. cit.*, ch. 5; François Roustang, *Influence*, Paris, Minuit, 1990, p. 103 et suiv.; Taylor, *op. cit.*, p. 53, 230, 557; Théry, *op. cit.*, p. 325-352; Wen-Ji Wang, "Bildung or the Formation of the Psychoanalyst?", *Psychoanalysis and History*, vol. 5, n° 2 (July 2003), p. 91-118.
- 34 Sigmund Freud, *L'interprétation des rêves*, nouvelle éditions revue et entièrement révisée par Denise Berger, Paris, Presses universitaires de France, 1972, p. 107, 109, 110 et 112.
- 35 Alexander Welsh, *Freud's Wishful Dream Book*, Princeton, Princeton University Press, 1994, p. 51 et suiv.
- 36 Taylor, *op. cit.*, p. 507.

- 37 Lettre de Freud à Jung du 7 octobre 1906 (Sigmund Freud et Carl Gustav Jung, *Correspondance*, tome 1 (1906-1909), Paris, Gallimard, 1975, p. 44).
- 38 Freud, *Introduction à la psychanalyse*, *op. cit.*, p. 411. Cet ancien patient acquiert par le fait même, poursuit-il, le privilège d'« avoir une échelle de valeurs morales quelque peu différente de celle en usage dans la société ».
- 39 Trilling, *Sincérité et authenticité*, *op. cit.*, p. 171, trad. mod.
- 40 Taylor remarque que les « concepts mêmes du savoir freudien et le langage de ses analyses requièrent une formulation des profondeurs » (Taylor, *op. cit.*, p. 557).
- 41 Richard Rorty insiste justement sur le fait que « démasquer nos motifs inconscients ne constitue pas seulement un exercice intellectuel fascinant, mais bien davantage une obligation morale » (*Essais sur Heidegger et autres écrits*, Paris, Presses universitaires de France, 1995, p. 199). Sur ce point, voir aussi Nathan Stern, *La Fiction psychanalytique. Étude psychosociologique des conditions objectives de la cure*, Sprimont, Mardaga, 1999, p. 172, 176, etc.
- 42 Ludwig Wittgenstein, *Fiches*, Paris, Gallimard, 2008, § 294, p. 76-77.
- 43 Cité dans Anscombe, *op. cit.*, p. 105.
- 44 En s'appuyant sur Mills, *loc. cit.*, p. 905, Ogien et Quéré notent que « c'est essentiellement dans les situations problématiques, celles où l'action est interrompue, et où la réflexion doit relayer l'expérience immédiate, que sont mobilisés les "segments langagiers de l'action sociale" que sont les motifs. L'élucidation des motifs (par aveu ou attribution à autrui) sert alors à anticiper les conséquences sociales de la conduite, et à susciter les comportements qui résolvent la situation problématique » (Ogien et Quéré, *op. cit.*, p. 77).
- 45 Voir Taylor, *op. cit.*, ch. 3 et 19.
- 46 Dans la situation actuelle, cette remarque n'est pas la banalité qu'elle devrait être. En effet, l'histoire de la psychanalyse et les « *Freud Studies* » manifestent une tendance prononcée à traiter Freud comme un sujet cartésien – comme un spectateur qui aperçoit immédiatement chacune de ses pensées et de ses intentions. Ils ont ainsi repris et prolongé une tendance présente chez Freud lui-même (cf. Taylor, *op. cit.*, p. 53, 230, 557). En traitant ainsi la connaissance pratique comme une connaissance théorique, ce cartésianisme subordonne l'étude historique de la psychanalyse à l'exégèse de la pensée de Freud. (Nous avons discuté plus longuement de l'obstacle à l'historicisation de la psychanalyse que constitue ce cartésianisme latent dans « L'historicisation de la psychanalyse et le sociocentrisme du présent », *loc. cit.*).
- 47 Charles Taylor, *Modern Social Imaginaries*, Durham et Londres, Duke University Press, 2004.
- 48 Cette continuité permet également de comprendre pourquoi la critique épistémologique de la psychanalyse, évoquée au début de notre texte, n'a pas empêché sa diffusion. En effet, l'asymétrie dénoncée par cette critique, étant présente



dans notre vie quotidienne, n'a pu paraître que naturelle.

- 49 C. Taylor utilise l'expression « imaginaire social » pour désigner « l'ensemble de la compréhension partagée, souvent implicite, d'une population, qui est sous-jacente à leurs pratiques communes. C'est ce qu'ils doivent "imaginer" ensemble pour que leurs pratiques aient le sens qu'elles ont » (Charles Taylor, « Précis de *Modern Social Imaginaries* », *Philosophiques*, vol. 33, n° 2, (automne 2006), p. 479-480).